
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 7 mai 2024 à 19 h 30
Salle Madeleine-Lahaye 500, montée de l'Église, L'Île-Bizard**

PRÉSENCES :

Monsieur Doug HURLEY, Maire d'arrondissement
Monsieur Richard BELANGER, Conseiller d'arrondissement
Madame Suzanne MARCEAU, Conseillère d'arrondissement
Madame Danielle MYRAND, Conseillère d'arrondissement
Monsieur Alain WILSON, Conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Alexandre HÉROUX, Coordonnateur à la sécurité publique
Monsieur Trevor LANE, Directeur des travaux publics
Monsieur Pierre Yves MORIN, Directeur d'arrondissement
Madame Edwige NOZA, Secrétaire d'arrondissement
Madame Marie Claude OUELLET, Directrice de la culture, sports, loisirs et relations avec les citoyens
Monsieur Sylvain PROVENCHER, Directeur de l'aménagement urbain et des services aux entreprises

Cette séance est tenue conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q. chapitre C-19)

10 - Ouverture de la séance

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA24 28 062

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard—Sainte-Geneviève du mardi 7 mai 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.02

10 - Annonces du maire

Le maire d'arrondissement souhaite la bienvenue à la séance du conseil d'arrondissement et annonce les points qui sont d'intérêt pour ce mois-ci et pour la période estivale.

Le premier concerne les travaux sur le pont; plus particulièrement la nouvelle configuration. Il en appelle à la patience et la collaboration des citoyens dans les prochaines semaines. Puis, il dévoile l'ajout d'un brigadier à l'intersection du boulevard Chevrement et Jacques-Bizard pour assurer la sécurité des enfants et des familles sur le chemin de l'école.

Le point suivant traite d'Hydro-Québec, de la reprise des travaux d'émondage et de la grande vigilance de l'équipe de l'arrondissement rattachée à la surveillance des travaux. Il fait part des discussions actuelles avec Hydro Québec et la Ville de Montréal sur le reboisement partiel. Aussi, il informe les citoyens de la présence d'un représentant d'Hydro-Québec à la séance du conseil d'arrondissement du 4 juin prochain.

Le troisième point d'intérêt se rapporte au nettoyage des rues et au marquage des pistes cyclables; le maire mentionne que les 72 km de rues que comporte l'arrondissement ont été complètement nettoyées. Il remercie les équipes qui ont travaillé d'arrache-pied.

Puis, il note l'installation des mesures d'apaisement de vitesse qui sont présentes dans les quartiers. Encore une fois, il remercie les opérateurs et le comité de sécurité publique pour le travail qui vise à renforcer la sécurité dans l'arrondissement. Il avise les citoyens que le Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) effectuera des opérations radars pendant la période estivale.

Pour une troisième année, l'arrondissement s'implique au *Défi Pissenlits*, ainsi une portion de la pelouse de l'entrée de l'île ne sera pas tondu pendant tout le mois de mai pour permettre aux pollinisateurs de se nourrir tandis que tout le reste ainsi que les parcs et les terrains sportifs seront entretenus et coupés.

Au sixième point, le maire informe de l'arrivée prochaine du journal d'arrondissement et remercie tout le personnel qui a participé à sa création. Il souhaite à tous d'en faire bon usage et ajoute que c'est un outil riche d'informations à conserver.

Par ailleurs, il signale que le 4 mai dernier l'arrondissement a procédé à l'ouverture des installations sportives et des toilettes dans les parcs.

De plus, le 11 mai prochain le centre socioculturel de l'arrondissement sera l'hôte de l'évènement du Club optimiste intitulé *Journée Sécurité à vélo* qui se fait en collaboration avec le SPVM.

Il poursuit l'énoncé des activités de ce printemps avec la *Fête du printemps*, un autre évènement qui se tiendra la fin de semaine du 17, 18 et 19 mai et qui regroupe plusieurs activités dont :

- *Le Bazar* de l'organisme *À Cœur Ouvert* qui comprend un bazar, une vente de garage au parc Eugène-Dostie ainsi qu'un barbecue (BBQ) communautaire;
- La *journée Horticole* le samedi 18 mai prochain où il y aura distribution de végétaux dans le stationnement, derrière le centre socioculturel à L'Île-Bizard ainsi qu'au 13 rue Chauret à Sainte-Geneviève.

À cela, s'ajoute la *fête d'ouverture de la saison de soccer* le samedi 25 mai.

Le maire énumère quelques nouveautés à la liste des évènements de cette saison et remercie la Direction de la culture, des sports, des loisirs et des relations avec les citoyens pour leur initiative. Ces évènements sont les suivants :

- *La fête des voisins* qui se tiendra le samedi et dimanche 1^{er} et 2 juin et qui coïncide avec la populaire vente de garage communautaire du 1^{er} juin. Cette fête convie les résidents à organiser à domicile une vente de débarras devant chez eux. Aucun permis n'est requis pour y participer, mais l'on doit s'inscrire et le nom des participants est dévoilé;
- La journée *Donnez au suivant* du dimanche 2 juin, qui invite les citoyens à déposer en bordure de rues, dès 8 h le matin, leurs items invendus de la vente de débarras de la veille.

Pour clore cette programmation, il annonce la *Journée Grand débarras*, qui aura lieu le samedi 8 juin. Un aspect nouveau à cette journée sera la collecte des résidus électroniques qui englobera autant les petits que les gros appareils, donc les réfrigérateurs seront acceptés.

10 — Annonces - sécurité publiques, affaires policières et vie communautaire

Le maire d'arrondissement souhaite la bienvenue au nouveau commandant du poste de quartier 3 du SPVM, monsieur Sébastien Laurin et l'invite à prendre la parole.

Le commandant s'adresse aux citoyens pendant un court moment et remercie les membres du conseil d'arrondissement et les citoyens pour l'accueil.

Par la suite, le maire cède la parole à monsieur Alexandre Héroux, le coordonnateur de la sécurité publique de l'arrondissement. Monsieur Héroux fait l'annonce des démarches entreprises en matière de sécurité publique, de sécurité routière ainsi que la sensibilisation des citoyens aux règlements depuis le début de l'année. Il fait aussi mention de ses responsabilités et du fonctionnement du service accessible 24 h/24, 7 j/7. Son équipe collabore avec un centre d'appels qui est joignable en tout temps au 514-630-1234 pour les besoins de sécurité. Ensuite, il fait état des diverses activités de l'équipe de la sécurité publique, notamment en matière d'occupation du domaine public, de mobilité et de signalisation. Finalement, il mentionne qu'il siège au comité sur la sécurité publique et des mesures d'urgence.

Au terme de ces présentations, le maire invite les citoyens à une courte période de questions. Trois interventions sont notées.

Eric Dugas	Demande de surveillance policière et d'une patrouille constante au parc Jacques-Cardinal en raison d'activités de consommation de drogue et de prostitution juvénile dans le secteur.
Nathalie David	Demande de mise en place de mesures pour contrer la pollution causée par la vitesse et le bruit assourdissant des véhicules sur la rue Cherrier, plus particulièrement pendant la nuit.
Robert Samoszewski	Problématiques de circulation sur la rue Cherrier, des Prés ainsi que sur la rue Jacques-David, le boulevard Chevrement et sur le pont. Constat de vitesse des véhicules et bruit assourdissant en été. Il ajoute que les résidents du complexe <i>Vent de l'Ouest</i> sont particulièrement touchés.

10 - Période de questions du public

Début : 20 h 00

Monsieur Robert Samoszewski	- installation de radars photo
Monsieur Eric Shield	- Évaluation des services d'eau et d'aqueduc - Travaux de refonte de la rue Saint-Jean-Baptiste
Madame Patricia Lapointe	- Bruits interminables et vitesse sur la rue Cherrier.
Madame Nicole Lemyre	- Risque de danger à l'intersection des rues Jacques -David et Aimé-Lecavalier – Demande d'arrêt obligatoire - Opérations policières pour sensibiliser les cyclistes aux mesures de sécurité et dangers de la circulation
Monsieur Demetre	- Déboisement et embellissement -Servitude de l'Église, près du Club de Golf Royal Montréal - Laissez-passer pour la Coupe du Président - Colmatage des nids-de-poule - Circulation sur le Pont – Besoin d'un certain dynamisme

- Madame Rachel Cormier - Nettoyage et reboisement du chemin du Bord-du-Lac – Destruction d'arbres abattus et empilés par Hydro-Québec.
- Monsieur Eric Shield - Date de calendrier pour la mise en place des travaux d'aqueduc et d'eau potable de la rue Saint-Jean-Baptiste.
- Travaux de réparation de la chaussée de la rue Saint-Jean-Baptiste
- Madame Rachel Filiatrault - Coupe à blanc prend de l'ampleur, Faut sensibiliser la ville à cette destruction - Transmettre au gouvernement provincial nos revendications et voir à modérer la coupe sur les chemins pittoresques.

Fin : 20 h 48

10 - Période de questions des membres du conseil

Début : 20h 49

La conseillère d'arrondissement, madame Suzanne Marceau informe des travaux de construction du Cégep Gérald Godin afin d'ériger une salle multifonctionnelle dans la partie neuve du Cégep, ce qui causera à partir de la semaine prochaine de la congestion à proximité.

Fin : 20 h 50

CA24 28 063

Adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 2 avril 2024.

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève du mardi 2 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.07 1249452013

CA24 28 064

Prendre acte des procès-verbaux et des comptes rendus des comités de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des procès-verbaux des séances du comité consultatif d'urbanisme des mardis 20 février et 19 mars 2024;

De prendre acte du dépôt du procès-verbal de la séance du comité d'étude des demandes de démolition du mardi 19 mars 2024;

De prendre acte du dépôt des comptes rendus des séances du comité de sécurité publique, de la circulation et des mesures d'urgence du lundi 11 mars 2024 et du mercredi 17 avril 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

10.08 1249452011

CA24 28 065

Accorder un contrat à UNIVAP INC. pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, pour une période de 36 mois, soit du 13 mai 2024 au 31 mai 2027, avec une option de prolongation de 12 mois - Dépense totale de 426 504,94 \$, taxes incluses - Appel d'offres public (24-20403) - (11 soumissionnaires).

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

1. D'accorder un contrat à UNIVAP INC. pour le service d'entretien ménager de divers bâtiments dans l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, pour une période de 36 mois, soit du 13 mai 2024 au 31 mai 2027, avec une option de prolongation de 12 mois. Appel d'offres public (24-20403) - (11 soumissionnaires).

2. D'autoriser une dépense totale de 426 504,94 \$, taxes incluses.

3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.01 1244364001

CA24 28 066

Accorder un contrat à Excavation GEMCO (9396-8154 Québec inc.) pour des travaux d'installation et raccordement de 6 abreuvoirs dans différents endroits à l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - Dépense totale de 362 146,07 \$ taxes et contingences incluses (contrat : 314 909,63 \$ + contingences (15%): 47 236, 44 \$) - Appel d'offres public # 2024-03 (4 soumissionnaires).

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

1. D'accorder un contrat à Excavation GEMCO (9396-8154 Québec inc.), plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour l'exécution des travaux d'installation et de raccordement de 6 abreuvoirs dans différents endroits à l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, aux prix de sa soumission, soit pour une somme maximale de 314 909,63 \$, taxes incluses, conformément aux documents de l'appel d'offres public (# 2024-03);
2. D'autoriser une dépense de 47 263,44 \$, taxes incluses, à titre de budget de contingences;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.02 1240543004

CA24 28 067

Accorder un contrat à Techniparc (9032-2454 Québec inc.) pour effectuer des travaux d'entretien et de réfection des terrains sportifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour un an (2024) - Dépense totale de 68 855,94 \$, taxes incluses.

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Richard BELANGER

Et résolu :

1. D'accorder un contrat à Techniparc (9032-2454 Québec inc.) pour effectuer des travaux d'entretien et de réfection des terrains sportifs de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève pour un an (2024) - Dépense totale de 68 855,94 \$, taxes incluses;
2. D'imputer cette dépense, conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

20.03 1245880004

CA24 28 068

Prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 mars 2024, en vertu du règlement CA28 0074.

Il est proposé par Suzanne MARCEAU

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De prendre acte du dépôt des rapports sur l'exercice des pouvoirs délégués aux fonctionnaires et employé.es, pour la période du 1er au 31 mars 2024, en vertu du règlement CA28 0074.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

30.01 1249452014

CA24 28 069

Autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: "Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 7 mai 2024" joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'autoriser l'occupation du domaine public, sur le territoire de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, selon le site et l'horaire prévus pour chaque événement identifié au tableau intitulé: « Liste des événements publics pour le conseil d'arrondissement du 7 mai 2024 » joint au sommaire décisionnel et édicter les ordonnances applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.01 1244364002

CA24 28 070

Dépôt du Règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

VU l'avis de motion du règlement donné à la séance du 2 avril 2024 par sa résolution CA24 28 053;

Il est proposé par Alain WILSON

appuyé par Doug HURLEY

Et résolu :

De déposer le règlement modifiant le règlement sur les comités du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - CA28 0075-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.02 1242714002

CA24 28 071

Dépôt du Règlement modifiant le règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève.

VU l'avis de motion du règlement donné à la séance du 2 avril 2024 par sa résolution CA24 28 054;

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De présenter et déposer le règlement modifiant le règlement sur le traitement des membres du conseil d'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève - CA28 0061-2.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.03 1242714003

CA24 28 072

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet d'installer une clôture en bois, sur une partie de la ligne gauche de la propriété sise au 467, avenue Wilson du lot numéro 4 589 804 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'installation d'une clôture à l'adresse sise au 467, avenue Wilson du lot numéro 4 589 804 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.04 1249606005

CA24 28 073

Statuer sur la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement de L'Île-Bizard - Sainte-Geneviève, relativement à la demande de P.I.I.A., à l'effet d'installer une clôture en cour avant à l'adresse sise au 1655, chemin Bord-du-Lac du lot numéro 4 589 001 du cadastre du Québec.

Il est proposé par Danielle MYRAND

appuyé par Suzanne MARCEAU

Et résolu :

D'approuver, conformément au Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (CA28 0015) de l'arrondissement L'Île-Bizard-Sainte-Geneviève, l'installation d'une clôture en cour avant à l'adresse sise au 1655, chemin Bord-du-Lac du lot numéro 4 589 001 du cadastre du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

40.05 1249606004

CA24 28 074

Désigner un maire suppléant pour l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève.

Il est proposé par Doug HURLEY

appuyé par Danielle MYRAND

Et résolu :

De désigner le conseiller d'arrondissement monsieur Richard Bélanger à titre de maire suppléant de l'arrondissement de L'Île-Bizard-Sainte-Genève, à compter du 8 mai jusqu'au 3 septembre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

51.01 1249452015

Dépôt de documents – MARS 2024

- Rapport mensuel revenus locaux;
- Rapport budgétaire sommaire ;
- Liste des virements budgétaires - PDI;
- Liste des virements budgétaires – Budget de fonctionnement;
- Liste des permis émis – occupation;
- Liste des permis émis – construction;
- Liste des permis émis – lotissement;
- Nouvelles adresses – Mars 2004
- Extrait du procès-verbal du Club de tennis de L'Île-Bizard concernant le remplacement de l'éclairage aux terrains de tennis du parc Eugène-Dostie.

60.01

CA24 28 075

Levée de la séance

Il est proposé par Richard BELANGER

appuyé par Alain WILSON

Et résolu :

De lever la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 7 mai 2024 à, 20 h 56.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

70.01

Monsieur le maire d'arrondissement déclare donner son assentiment à toutes les résolutions contenues au présent procès-verbal en y apposant sa signature.

Les résolutions consignées dans ce procès-verbal sont considérées signées comme si elles l'avaient été une à une.

Doug HURLEY
Maire d'arrondissement

Edwige NOZA
Secrétaire d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 juin 2024.